

445134-2026 - Mise en concurrence

France – Services de médecine du travail – Prestations de service de médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de Plaine Commune

OJ S 122/2026 29/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Adresse électronique: mayooragi.manoharan@plainecommune.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Prestations de service de médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de Plaine Commune

Description: Prestations de service de médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de Plaine Commune

Identifiant de la procédure: 699ef302-eed0-486a-b414-5c922e51b81f

Identifiant interne: MM-26062026

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 85147000 Services de médecine du travail

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: La présente consultation est passée selon une procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du Code de la commande publique et de l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques publié au JORF du 31 mars 2019. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application des dispositions L.2125-1 et R.2162-1 à R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre concerne les prestations énumérées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Il est traité à prix unitaires et donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le marché n'est pas alloté dans la mesure où au regard des économies d'échelle, l'allotissement rendrait financièrement plus coûteux et techniquement plus difficile l'exécution des prestations. En effet, il s'agit d'une prestation de service de médecine professionnelle et préventive, l'identification des prestations distinctes s'avère inadaptée. De plus, l'allotissement géographique n'est pas pertinent car le médecin de prévention a une mission de direction de projet (organisation, pilotage et coordination

médicale, sociale et réglementaire pour le suivi médical des agents) qui, en raison de la cohérence recherchée, doit être confiée à un même prestataire. Un allotissement géographique priverait de toute portée cette mission de coordination et serait de nature à complexifier l'exécution et le suivi du marché. L'accord-cadre est conclu pour les montants suivants, sur la durée totale du marché : Montant minimum : 120 000 € HT ; Montant maximum : 740 000 € HT. Les compétences suivantes sont obligatoires et devront être détenues par le candidat individuel, ses sous-traitants et/ou le groupement ayant déposé une offre. Il s'agit des compétences techniques, opérationnelles et organisationnelles nécessaires aux services de médecine du travail, d'hygiène et de sécurité. Le titulaire devra disposer d'équipes pluridisciplinaires composées de personnes possédant les compétences requises dans les divers domaines relatifs à la santé au travail, conformément aux textes réglementaires en vigueur, à savoir médecins, personnel infirmier, Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) comme par exemple l'ergonome). Ainsi, le service de médecine du travail accompagné par une équipe pluridisciplinaire autour des médecins du travail permettra de contribuer à la mise en œuvre des objectifs de suivi médical réglementaire des agents, la prévention des risques professionnels, de protection de la santé des agents et de maintien dans l'emploi, notamment des agents exposés à des risques particuliers ou en situation de vulnérabilité. La réalisation de prestations similaires à celles confiées au titulaire dans le cadre du présent accord-cadre pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché sans publicité ni mise en concurrence préalable, en application des dispositions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans suivant la date de notification du présent contrat. Le montant cumulé du présent accord-cadre et du ou des marchés de prestations similaires ne pourra pas atteindre ou dépasser le montant de 749 999 € HT pour l'ensemble du marché. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 € TTC. Le candidat pourra se présenter soit de façon individuelle, soit sous la forme d'un groupement (solidaire ou conjoint). La forme du groupement est libre au stade de la présentation de la candidature et de l'offre, l'un des opérateurs économiques membre du groupement étant désigné comme mandataire. Cependant, si l'attributaire est un groupement conjoint, le mandataire devra être désigné comme solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune. Si le groupement attributaire de l'accord cadre est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus. Toutefois, un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché, ni se présenter à la fois en candidat individuel et en tant que mandataire d'un groupement. Afin de promouvoir l'emploi, Plaine Commune souhaite faire appel aux partenaires privilégiés que sont les soumissionnaires qui répondent à ses marchés publics. Dans ce cadre, le présent accord-cadre comporte une mesure incitative à la mise en place d'actions d'insertion professionnelle. Conformément aux dispositions des articles L.21111 et L.21122 du code de la commande publique, cette consultation comporte des dispositions environnementales dont le détail est indiqué dans le CCTP. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de sa notification, reconductible tacitement trois fois par période successive d'un an, sans que la durée totale de l'accord-cadre puisse excéder une durée de quatre ans. Les délais d'exécution des prestations passées durant la période de validité du marché sont fixés dans le CCTP. Aucune variante n'est autorisée et aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est prévue. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de

réception des offres finales. Les prestations seront financées par l'Établissement Public Territorial Plaine Commune. Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant bon de commande est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Le montant de l'avance est fixé à 5,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du bon de commande si sa durée est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5,00 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d'une clause de variation de prix. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,00 % du montant initial du bon de commande. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du bon de commande. Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde. Garanties financières de l'avance : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Prestations de service de médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de Plaine Commune

Description: Prestations de service de médecine professionnelle et préventive au bénéfice des agents de Plaine Commune

Identifiant interne: 0

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 85147000 Services de médecine du travail

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Prix des prestations - 40 %

Description: Prix des prestations, apprécié sur la base du montant du DQE établi par le pouvoir adjudicateur

Critère:

Type: Qualité

Nom: Valeur technique - 60 %

Description: Valeur technique décomposé comme suit : Composition de l'équipe affectée à la mission et de son expérience dans le secteur public (25 %), Description des moyens techniques affectés à l'exécution des prestations (15 %), Présentation du candidat, de sa compréhension des enjeux, de sa méthodologie de travail (20 %)

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=942040&orgAcronyme=p2q>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Autorisée

Adresse de soumission: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=942040&orgAcronyme=p2q>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 29/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Montreuil

Description des délais d'introduction des procédures de recours: voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Etablissement Public Territorial Plaine Commune
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Montreuil
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Etablissement Public Territorial Plaine Commune
Organisation qui traite les offres: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Numéro d'enregistrement: 20005786700018

Adresse postale: 21 avenue Jules Rimet

Ville: Saint-Denis

Code postal: 93218

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

Point de contact: Service commande publique

Adresse électronique: mayooragi.manoharan@plainecommune.fr

Téléphone: +33 155935555

Adresse internet: <https://plainecommune.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement: 13000686900015

Adresse postale: 7 rue Catherine puig

Ville: Montreuil cedex

Code postal: 93558

Subdivision pays (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays: France

Adresse internet: <https://montreuil.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 3cb3f24c-c945-48bb-9e14-46134d2e21c0 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 26/06/2026 15:03:54 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 445134-2026

Numéro de publication au JO S: 122/2026

Date de publication: 29/06/2026